

Question écrite du 01/03/2021

de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité

Dans le cadre du processus de vaccination contre la Covid-19, mis en place par la Ministre Christie Morreale, plusieurs centres de vaccination ont été définis.

Parmi ceux-ci, nous retrouvons celui du hall du Paire situé à Pepinster, qui permettra de vacciner un nombre important de citoyens issus principalement de l'arrondissement de Verviers.

Lorsque ce centre sera pleinement opérationnel, 2 500 à 3 000 personnes se feront vacciner par jours.

Cependant, afin que celle-ci soit possible, il conviendra de renforcer la mobilité et l'offre de transport à destination de ce centre. En effet, en temps normal, peu de lignes de bus desservent ce lieu.

Monsieur le Ministre compte-t-il renforcer les lignes de bus existantes vers ce centre de vaccination afin que toutes les personnes convoquées puissent se faire vacciner en temps et en heure ?

Des navettes de bus sont-elles prévues pour le transport des citoyens singulièrement des communes avoisinantes ?

Quelles sont les pistes qu'il envisage afin que la vaccination puisse se dérouler de manière effective ?

Réponse du 26/03/2021

de HENRY Philippe

Avant de décider d'un éventuel renfort de bus, il est nécessaire de bien connaître la situation et d'évaluer si cela est nécessaire. J'ai donc demandé à l'OTW et à mon Administration d'établir un état des lieux de la desserte des centres de vaccination, que ce soient les centres majeurs ou les centres de proximité.

Bien que ce travail conséquent soit encore en train d'être affiné, il est clair que la situation est disparate en fonction des localisations déterminées par ma Collègue, la Ministre de la Santé. Certains centres sont très bien desservis, alors que d'autres sont plus excentrés.

En ce qui concerne la mise en place d'éventuels bus supplémentaires, j'ai demandé à l'OTW de s'adapter au mieux aux demandes et aux besoins. Mais il faut reconnaître que cela ne pourra se faire qu'à la marge à l'échelle de la Région wallonne.

En effet, il faut savoir que créer une ligne de bus est un travail qui prend plusieurs mois. Il s'agit de créer un tracé, d'y affecter des conducteurs, du matériel roulant (lorsque ceux-ci sont disponibles), de calculer les temps de parcours et de battement...

C'est ainsi que, à première vue, si des renforts d'offre devaient avoir lieu, il s'agirait plutôt d'un service de navette entre deux points, d'arrêts supplémentaires, ou de renforcements de lignes existantes.

Ce n'est pas pour autant que chaque village sera relié en ligne directe à chaque centre de vaccination : ce n'est simplement pas possible.

Par ailleurs, il est important que chaque citoyen qui souhaite se faire vacciner puisse aller au bout de sa démarche et ne rencontre pas de difficultés d'accès au transport notamment pour des raisons physiques, comme les PMR.

Les services de transport spécialisés des Personnes à Mobilité Réduite seront pleinement opérationnels afin d'assurer ce transport vers les centres de vaccination.

En parallèle de la concertation avec l'OTW sur le rôle du transport public dans le cadre de cette campagne de vaccination, la Centrale Régionale de Mobilité finalise les derniers préparatifs pour que le numéro vert unique pour le citoyen soit opérationnel et permettre ainsi aux personnes qui ont besoin d'un service de transport personnalisé d'en faire la demande.

Les centrales locales de mobilité assureront l'information aux citoyens convoqués dans les centres de vaccination et il sera proposé l'offre de transport la plus adéquate possible.

Cette offre complémentaire est particulièrement pertinente dans les zones rurales, là où précisément la densité de population est plus faible.

Enfin, afin d'augmenter l'adhésion citoyenne et de réduire au maximum les obstacles pour les citoyens concernés, l'accès aux lignes TEC sera en effet gratuit pour les personnes allant se faire vacciner. Pour en bénéficier, les voyageurs devront se munir de leur lettre de convocation ou de la confirmation du rendez-vous.